

Brevet Fédéral d'Encadrement Equi-Social

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Equitation**

Code(s) NAF : **93.19Z**, **93.29Z**

Code(s) NSF : **332**, **335**

Code(s) ROME : **G1201**, **G1203**, **G1204**, **G1101**

Formacode : —

Date de création de la certification : **12/04/2016**

Mots clés : **animation**, **Socialisation**, **Intégration**,
Cheval, équitation, équestre

Identification

Identifiant : **2273**

Version du : **08/04/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Règlement de la certification du BFE ES](#)

Non formalisé :

- **Règlement de la certification du BFE ES**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Il permet aux enseignants de concevoir des projets à l'attention du public en difficulté sociale en leur donnant les éléments essentiels sur la connaissance des publics, celle des partenaires, la conception d'un projet, la mise en œuvre des interventions et le bilan post-déroulement.

La certification finale permet de valider l'acquisition de ces compétences.

Ce Brevet appelé « Brevet Fédéral d'Encadrement Equi Social » est désigné par le sigle BFE ES.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Pré requis à l'entrée en formation : Etre en possession d'un diplôme professionnel d'animation ou d'enseignement des activités équestres : • Diplômes d'État : BAPAAT, BPJEPS AE, BEES, DEJEPS, DESJEPS, AQA. • Titres à finalité professionnelle délivrés par la FFE : BAP, AP, AAE, ATE • CQP délivrés par la CPNE EE : CQP ASA, CQP EAE, CQP ORE Ou tout autre titre équivalent au sens de l'article L 212.1 du code du sport.

Descriptif général des compétences constituant la certification

L'accueil "traditionnel" complété par la prise en charge pédagogique de ces publics vise à favoriser la socialisation, sensibiliser à un nouvel environnement, faire vivre de nouvelles expériences, acquérir de nouveaux savoir-faire et le cas échéant la réintégration des acquis professionnel :

Favoriser son intégration et sa socialisation

Permettre l'acquisition de règles de vie et d'hygiène

Permettre de rompre avec son quotidien

Découvrir les métiers du monde équestre et ses multiples activités.

Sensibiliser à l'environnement naturel

Canaliser ses énergies grâce à la pratique régulière de l'équitation et

Public visé par la certification

- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Employeurs

des travaux liés au fonctionnement de la structure équestre

Modalités générales

La durée de formation minimale recommandée pour se présenter à l'examen est de 28 heures minimum réparties sur 2 modules

Module 1 : Module Général, comment appréhender le public en difficulté sociale

Module 2 : Module spécifique, mettre en œuvre des activités équestres pour le public cible.

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Permet aux enseignants de faire valoir des compétences pour la mise en place de projets à l'attention du public en difficultés sociale. Il permet de compléter l'accueil "traditionnel" par la prise en charge pédagogique de ces publics et vise à favoriser la socialisation, sensibiliser à un nouvel environnement, faire vivre de nouvelles expériences, acquérir de nouveaux savoir-faire.

Pour l'entité utilisatrice

Etre en capacité de proposer un projet adapté au public en difficulté sociale et dans le respect du bien-être des équidés.

Evaluation / certification

Pré-requis

Conditions à remplir pour se présenter à l'examen :

Pouvoir attester du suivi de l'ensemble du volume horaire prescrit au moment de l'entrée en formation.

Licence en cours de validité

Compétences évaluées

Préparer son action

Réaliser l'action d'encadrement des séances

Evaluer l'action et l'adapter

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Non

Centre(s) de passage/certification

- Les sessions d'examen sont organisées soit par la FFE, soit à l'initiative d'un CRE après organisation de la formation.

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Diplôme FFE + Inscription sur la licence fédérale

Plus d'informations

Statistiques

Pas de diplômés car la certification est nouvelle.

Autres sources d'information

<http://www.ffe.com/enseignant/Formation-continue/Brevet-Federal-d-Encadrement-Equi-Social>